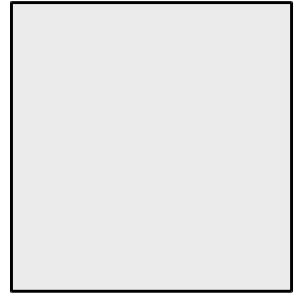




DOSSIER D'INSCRIPTION ECOLE CORANIQUE ANNEE SCOLAIRE 2019-2020



*Mentions OBLIGATOIRES

Photo*

<http://www.m-p-g.fr/ecole>

Renseignements concernant l'enfant* : Fille / Garçon (entourer la réponse)

Nom : Prénom :

Date de naissance : Lieu de naissance :

Etablissement Ecole Française / Classe :

Classe l'an dernier : Coran : ; Langue Arabe ou Nouraniah :

Nombre d'années passées à l'Ecole Coranique :

Nombre de frères et sœurs inscrits à l'école coranique : Prénoms :

Informations particulières :

.....

Renseignements concernant les parents* :

Le Père : Arabophone Francophone

Etat civil : Marié Divorcé Veuf

Nom :

Prénom :

Téléphone Mobile :

Téléphone à Domicile :

Email :

Adresse :

.....

Vous disposez d'un droit d'accès, de modification, de rectification et de suppression des données qui vous concernent (Article 34 de la loi "Informatique et Libertés" du 6 janvier 1978). Pour l'exercer, contactez nous.

.....

Notes Importantes :

Engagement physique et moral :

Présence : Chaque enfant doit être sensibilisé quant à la nécessité de sa **présence assidue à tous les cours** durant lesquels il fera preuve **d'un travail sérieux, appliqué et régulier** dans la **joie et la bonne humeur !**

Absences : Chaque années trop d'absences sont à déplorées, nous rappelons qu'elles doivent être systématiquement **prévenues et justifiées** le cas échéant. **Les premiers pénalisés sont les enfants eux-même...**

Travail à la maison : Il est indispensable d'anticiper et de **commencer les devoirs / révisions dès le jour même** du cours (après une pause bien-sûr !) et de **ne pas les retarder jusqu'à la veille du cours suivant**. Plus de détails sur les rythmes de révisions vous serons donner en réunion de rentrée.

Communication : Enfin, vous avez été quelques un(e)s à nous faire part de vos **remarques constructives et bienveillantes**, nous sommes heureux de pouvoir **faire progresser l'école et sa gestion dans le respect de tous**. N'hésitez pas, si vous en ressentez le besoin **prenez rendez-vous avec nous**. Aussi afin de faciliter la communication et les échanges d'informations, un **groupe WhatsApp va être crée dès la rentrée**. Nous souhaiterions que vous puissiez **installer l'application sur votre smartphone** afin de faire partie du groupe.

BarakAllahou Fikom. L'équipe enseignante.

Le jour de la rentrée (fin septembre) vous sera communiqué ultérieurement

Les cours auront lieu tous les dimanches de 8h30 à 12h30

Renseignements concernant la ou les personnes (autre que les Parents) à prévenir en cas d'urgence* :

Nom et Prénom de la 1ère personne :

Lien avec l'élève :

Téléphone fixe et/ou portable :

Nom et Prénom de la 2ème personne :

Lien avec l'élève :

Téléphone fixe et/ou portable :

- Pièces à fournir OBLIGATOIREMENT pour l'inscription :**
- 1 Photo d'identité récente
 - 1 Attestation d'assurance extra-scolaire valable
 - Le règlement intérieur signé par les parents
 - Autorisation ou refus du Droit à l'image
 - 1 Enveloppe timbrée libellée à votre adresse
 - Le paiement échelonné ou total

ATTENTION : LES DOSSIERS INCOMPLETS NE SERONT PAS ACCEPTES

Nombre d'enfants	Frais d'inscription	Cotisation annuel	Total
1 enfant	25 €	180€/an	205 €
2 enfants	50 €	290€/an	340 €
3 enfants	75 €	350€/an	425 €

Les frais d'inscription comprennent le carnet de correspondance et un seul livre.

En cas de désistement après inscription, **aucun remboursement** ne pourra être accordé au delà de **30 jours**.

Paiement en plusieurs fois: Vous pouvez payer par chèques en 1,2 ou 3 fois, libellés au nom de l'Association MPG. Nous encaisserons les chèques aux dates indiquées, correspondant aux différents trimestres.

SIGNATURE DES PARENTS * :

Mention, "Lu et approuvé"

Date *:

Règlement intérieur de l'école Coranique de MPG

Le présent règlement est destiné à établir des règles de vie en commun et de bon fonctionnement de l'école coranique de l'association MPG.

1. Attitude et comportement

- Je viens à l'école avec une tenue correcte.
- Je dois me présenter dans un état de propreté convenable.
- Je respecte le matériel scolaire (livres, manuels, dictionnaires...) et les locaux.
- J'adopte un langage et une attitude de respect envers les enseignants et mes camarades.
- Je présente une attitude studieuse et active.
- Je suis en possession de mon matériel et des documents nécessaires.

2. Pendant la récréation

- Jeux de bagarres **INTERDITS** !
- Je ne sors pas des locaux.
- Je ne grimpe pas sur les rebords des fenêtres et du portail.
- Je ne jette pas mes papiers par terre.
- Je fais attention aux plus petits.

3. Autres interdits

- La distribution des sachets de bonbons, de chewing-gums
- Les jeux électroniques
- Les objets dangereux
- Les objets de valeur
- Les téléphones portables
- La circulation d'argent entre élèves est interdite

4. Horaires et fréquentations

Les heures d'entrée et de sortie sont fixées comme suit :

- Le dimanche matin : de 8h30 à 12h30

Musulmans du Pays Grassois : Z.I du Carré 06130 GRASSE

- En dehors de ces horaires les enfants restent donc sous la responsabilité des parents.
- L'association décline toute responsabilité en cas d'accident survenu en dehors de l'établissement et des activités de l'école.
- La ponctualité est une règle essentielle, car les retards gênent considérablement le commencement des cours.
- A 12h30 les enfants de l'école sont remis aux parents ou à toute personne nommément désignée par eux par écrit et présentée par eux à l'enseignant ou à au directeur de l'école. Les enfants de l'école peuvent sortir seuls uniquement avec une autorisation écrite de leurs parents.

4. Absences

- Toute absence doit être signalée le plus rapidement possible sur le répondeur de l'école ou via SMS auprès du directeur.
- Pour toutes absences prévisibles non liées à une maladie, les parents doivent prévenir l'enseignant et le directeur par un mot écrit.
- L'inscription à l'école implique l'engagement par la famille d'une bonne fréquentation. A défaut d'une fréquentation régulière de l'école, l'enfant pourra être rayé de la liste des inscrits.

5. Maladie

- Un enfant malade (température, vomissements...) ne pourra être accueilli à l'école.

6. Sanctions

- Tout manquement au règlement intérieur par un élève, se traduira par l'attribution d'une sanction dont l'importance sera fonction de la nature de l'infraction.
- En cas de faute grave ou après trois avertissements, le directeur de l'école ainsi que le conseil des enseignants se réserve le droit de renvoyer temporairement ou définitivement l'élève de l'école.

Nom et prénom du tuteur : « Lu et approuvé »

Date : Signature :

Droit à l'image : Utilisation de photos de votre enfant par l'Association MPG*

Dans le cadre de notre travail pédagogique, nous serions éventuellement amenés à utiliser des photos ou séquences vidéos des enfants (pour le journal, le site internet, dans les différentes publications à venir de l'Association). Il ne s'agit pas de photographies individuelles d'identité mais de photos ou de courtes séquences vidéo ou bien de vues montrant des enfants en activité.

En application de la loi informatique et libertés et des règles de protection des mineurs, les légendes accompagnant les photos ne communiqueront aucune information susceptible d'identifier directement ou indirectement les enfants ou leur famille.

La loi nous fait obligation d'avoir l'autorisation écrite des parents pour cette utilisation. Aussi, nous vous serions reconnaissant de bien vouloir remplir le talon ci-dessous.

Nous attirons votre attention sur le fait que l'usage des images n'est sans aucun but lucratif et sans publication de nom de famille (prénom seulement). Un refus de votre part aura pour conséquence, soit d'écarter votre enfant lors des prises de vue, soit de masquer son visage.

Nous soussignés :

Responsables légaux de l'enfant :

Nous autorisons / nous n'autorisons pas*

les adultes professionnels et bénévoles de l'Association MPG à utiliser, dans le cadre pédagogique (journal, site Internet, publications, reportages) des photos/vidéos de notre enfant prises au cours des activités. * Barrer la mention inutile

A, le.....

Signature du ou des représentants légaux

Association MPG.

Droit à l'image : Utilisation de photos de votre enfant par l'Association MPG*

Dans le cadre de notre travail pédagogique, nous serions éventuellement amenés à utiliser des photos ou séquences vidéos des enfants (pour le journal, le site internet, dans les différentes publications à venir de l'Association). Il ne s'agit pas de photographies individuelles d'identité mais de photos ou de courtes séquences vidéo ou bien de vues montrant des enfants en activité.

En application de la loi informatique et libertés et des règles de protection des mineurs, les légendes accompagnant les photos ne communiqueront aucune information susceptible d'identifier directement ou indirectement les enfants ou leur famille.

La loi nous fait obligation d'avoir l'autorisation écrite des parents pour cette utilisation. Aussi, nous vous serions reconnaissant de bien vouloir remplir le talon ci-dessous.